

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2022/2023



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

PV N°13 - publié le 12 octobre 2022



PROCÈS-VERBAL N° 10
Réunion électronique du 10 / 10 / 2022

Présents : LAULGANET Roselyne, MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

HORAIRES

Pour donner suite au vote de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du mercredi 7 Septembre 2022 à Valence, les nouveaux horaires des compétitions et les modalités de demandes de modifications de dates et ou d'horaires s'appliquent avec effet immédiat.

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h00
U18	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'heure officielle qui est affichée, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'heure de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'heure qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'heure autorisée est définie par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

Horaire négocié : C'est l'heure qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'heure. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

U7 – U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique :

U7 : Samedi 10h00,

U9 : Samedi 13h30.

1^{er} plateau U6/U7

Samedi 15 octobre

Horaire 10h

-4 matchs de 10 minutes

-Jeu du béret

Modification Poules U7

Poule 3 : VILLEVOCANCE AS 3 équipes.

La poule 3 est scindée en 2 groupes :

- US VAL D'AY reçoit FC ANNONAY, FC CHATELET.

- VILLEVOCANCE reçoit ES NORD DROME, FC PLATEAU ARDECHOIS, ST ALBAN D'AY.

Poule 4 : FC BREN 2 équipes.

AS ST DONAT 2 équipes.

Ajout FC ST RAMBERT 2 équipes.

Poule 6 : Ajout ACADEMIE FOOT YACOUB 1 équipe.

Poule 8 : RHONE VALLEE 1 équipe.

VALENCE FC 5 équipes à titre exceptionnel dans la même poule car ajout tardif.

Poule 13 : A FOOT CEVEN 2 équipes.

Poule 19 : ST MONTAN 2 équipes.

Plateau U7 poule 10 :

- 15/10/2022 se déroulera à ST JEAN DE MUZOLS,

- 26/11/2022 se déroulera à TOURNON merci d'en prendre note.

Plateau U8/U9

Horaire 13h30.

Nouveautés présentées lors des journées d'accueil et les réunions plénières :

- 8 équipes par plateau.

- 4 matchs de 10 minutes.

- 1 jeu de mise en situation 2 contre 1.

Modification Poules U9 :

Poule 2 : VILLEVOCANCE AS 2 équipes.

Poule 3 : FC HAUTERIVES-GRAND SERRE 3 équipes dont 1 féminines.

VALLIS AUREA(A) 3 équipes VALLIS AUREA (B) 3 équipes.

Retrait équipe St UZE.

Poule 6 : ST MARCEL LES VALENCE 3 équipes.

Poule 7 : FC VALENCE(A) 3 équipes.

AJOUT Académie Foot Yacoub 1 équipe.

Poule 11 : Ajout OL ST MONTAN :

-le 15/10/2022 se rend au Teil,

- le 12/11/2022 se rend au FC MONTELIMAR,
- le 19/11/2022 remplace FA LE TEIL et reçoit le plateau,
- le 3/12/2022 se rend à ALLAN,
- le 10/12/2022 se rend au FA LE TEIL.

Poule 12 : Journée 3 du 12/11/2022 US PORTTES HAUTES CEVENNES se rend à FC VALLON.
Journée 4 du 19/11/2022 VALLON PONT D'ARC se rend à RUOMS et US PORTES HAUTES CEVENNES se rend à AS SUD ARDECHE.

U11

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87. **Mail :** competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

Courrier : FC 540, Ent SARRAS St VALLIER.

Modifications Poules :

PROMOTION :

Poule B : VALENCE OL U13F remplace Exempt 2 (A compter du 12/11/2022).

ESPOIRS :

Poule I : Intégration de US ST JUST ST MARCEL 1 (A compter du 12/11/2022).

Poule J : Exempt 81 remplace VALLON FC 1.

BOURGEOIS :

Poule E : SARRAS ST VALLER 2 remplace Exempt 88. (A compter du 12/11/2022)

Poule L : US ST JUST ST MARCEL 1 remplace US ST JUST ST MARCEL 2.

Poule M : VALLON FC 1 remplace VALLON FC 2.

Parution calendriers :

Compte tenu de l'intégration de nouvelles équipes dans les différents niveaux, TOUS les clubs sont tenus de vérifier REGULIEREMENT, les calendriers de TOUTES leurs équipes.

Les calendriers des poules actualisés au Lundi 26 Septembre 2022 sont disponibles sur le site du District en rubrique Compétitions jeunes/Foot d'animation.

Feuilles de matchs manquantes du 24 / 09 / 2022, à retourner au District dans les plus brefs délais :

Promotion :

Poule C : VALENCE OL.

Poule D : DONZERE CO.

Espoirs :

Poule E : BG VALENCE FC.

Poule F : FC GOUBETOIS.

Poule H : MEYSSE US.

Bourgeois :

Poule C : FC RAMBERTOIS.

Poule F : ST PAUL ROMANS.

Poule J : BERG HELVIE.

Poule K : FC 540.

Poule L : DONZERE CO.

Date prochains plateaux : Samedi 15 Octobre 2022 à 10h00.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

Phase de brassage :

RAPPEL HORAIRE OFFICIEL U13 : LE SAMEDI à 13H30

Si un club souhaite effectuer une modification d'horaire, il doit obtenir obligatoirement l'accord de tous les clubs qu'il reçoit et transmettre un mail de confirmation (avec tous les clubs en copie) à competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr. Si un club ne peut se libérer au créneau demandé, l'horaire officiel du samedi 13h30 fait foi.

Rappel Niveau Excellence : Les clubs qui représenteront le District pour le Critérium LAURA Foot qui se déroulera au Printemps 2022 seront Labellisés ou engagés dans le processus de labellisation : A minima 1 visite club réalisée.



FESTIVAL PITCH U13 - Tour de Cadrage - Samedi 22 Octobre 2022 à 13h30



POULE 1	POULE 2	POULE 3	POULE 4	POULE 5
Mauves R.C. 1	Hermitage Fc 2	Sarras Sports Ent.S. 2	Montelier Us 1	Peyrins Us 1
Boulieu Ann 1	Mours St Eusebe 1	As Du Dolon 2	Exempt	Hostun 1
Davezieux Us 1	O Salaise Rhodia 1	St Donat Am.S. 1	Eyrieux Embroye 1	O. Valence 1
As Du Dolon 1	Sarras Sports Ent.S. 1	U.S. Val D'Ay 1	Alixan F.C. 1	Rhone Crussol 07 1

POULE 6	POULE 7	POULE 8	POULE 9
St Paul R Joyeuse S 1	Rocheaure Meysse 1	Sauzet Fc 1	Vallon Pont D'Arc 2
Chat.Goubet 1	Cruas S.C. 1	Football Club 540 1	Pierrelatte 2
O. Valence 2	As Berg Helvie 1	Montelimar Fc 2	Montelimar Us 1
St Marcel Val As 1	Montelimar Us 2	Sud Ardeche F Av. 2	Us Drome-Provence 1

POUR INFORMATION : LA 1ERE EQUIPE NOMMEE DANS LA POULE ORGANISE LE PLATEAU

LES EQUIPES DÉJÀ QUALIFIEES POUR LE TOUR SUIVANT SONT :

Bg St And. Sc 1	Rhone Crussol 07 2	Romans Ps 1	Jeunes De Vinezac 1	Hostun 2
Chavanay A.S. 1	Ruomsois Olympique 1	Centre Ardeche O. 1	Montmeyran Us 1	Valence Fc 2
Crest Aouste 1	Sud Ardeche F Av. 1	Cornas A.S. 1	O Salaise Rhodia 2	Chateauneuf Rhone 2
Davezieux Us 2	Tournon Tain 1	Ent. Vallee Galaure 1	Pont La Roche Us 1	Cornas A.S. 2
Diois Fc 1	Valence Fc 1	Ent.Bourg Argental 1	Rhone Vallees Fc 1	E.S. Beaumonteleger 2
Fc Plateau Ardechois 1	Vallis Aurea Foot 1	Eyrieux Embroye 2	St Donat Am.S. 2	Js Livron 1
Montelimar Fc 1	Vallon Pont D'Arc 1	Fc Du Chatelet 1	St Jean Muzols 1	Js Livron 2
Mours St Eusebe 2	As Veore Montoison 1	Foot Mt Pilat 1	U.S Chanas Serrieres 1	Malissard Et.S. 1
Pierrelatte 1	Bg Valence Fc 1	Hermitage Fc 1	U.S. Bas Vivarais 1	Vallis Aurea Foot 2
Portes Les Val Fc 1				

Mis à jour le 09/10/2022 19:57

Festival PITCH U13 :

La deuxième journée de la coupe festival Pitch U13 aura lieu le **samedi 22 Octobre 2022 à 13h30**.

Il s'agit d'un tour de cadrage.

Le club premier nommé organise le plateau et les deux premiers de chaque plateau sont qualifiés pour le tour suivant.

POULE 1	POULE 2	POULE 3	POULE 4	POULE 5
---------	---------	---------	---------	---------

Fc Plateau Ardechois 2	Felines St Cyr 2	Foot Mt Pilat 2	Davezieux Us 4	O Salaise Rhodia 4
Clerieux St Bard Gra 1	Clonas Us 2 Vallons 2	Colomb.S.Bart 1	Exempt 1	Ent. S. Nord Drome 1
Mauves R.C. 2	Hteriv Gr Ser 1	Larnage Serves Fc 1	O Salaise Rhodia 3	U.S. Val D'Ay 2
Annonay Fc 1	Boulieu Ann 2	Chavanay A.S. 2	Clonas Us 2 Vallons 1	Davezieux Us 3

POULE 6	POULE 7	POULE 8	POULE 9	POULE 10
U.S Chanas Serrieres 2	U.S. Val D'Ay 3	Villevoence As 1	Montelier Us 2	Portes Les Val Fc 2
Ent. Vallee Galaure 3	Ent.Bg Argental Scp 2	Fc Du Chatelet 2	Centre Ardeche O. 2	Ch.S.Isere 1
Vallee Doux A 1	Annonay Fc 2	As Du Dolon 3	O. Valence 4	Mours St Eusebe 4
Ent. St Alban Roiff. 1	Ent. Vallee Galaure 2	Felines St Cyr 1	Chabeuil F.C. 1	Chomerac Ent. 1

POULE 11	POULE 12	POULE 13	POULE 14	POULE 15
O. Valence 5	Peyrins Us 2	Pont La Roche Us 2	Portes Les Val Fc 3	Rhone Vallees Fc 2
Ch.S.Isere 2	Chat.Goubet 2	Fc Peageois 1	Crest Aouste 2	Diois Fc 2
Rhone Crussol 07 3	Rhone Crussol 07 4	Romans Ps 2	St Marcel Val As 2	Vernoux A.S. 1
A.C.E Fc 1	Ac Foot De Yacoub 1	Albousiere As 1	As Veore Montoisson 2	Chabeuil F.C. 2

POULE 16	POULE 17	POULE 18	POULE 19	POULE 20
Romans Ps 3	St Marcel Val As 3	Eyrieux Embroye 4	Valensolles 1	Tournon Tain 2
E.A. Montvendre 1	Eyrieux Embroye 3	Os Vallee Ouveze 1	F.C. Cheylarois 2	Genissieux As 1
A.C.E Fc 2	Alixan F.C. 2	As Veore Montoisson 3	Bg Valence Fc 2	Bg Valence Fc 3
E.S. Beaumonteleger 1	F.C. Cheylarois 1	Chomerac Ent. 2	Mours St Eusebe 3	O. Valence 3

POULE 21	POULE 22	POULE 23	POULE 24	POULE 25
St Didier/Aub 1	St Just St Marcel Us 1	St Montan Ol 1	U.S. Bas Vivarais 2	Exempt 3
F. A. Le Teil Melas 1	Exempt 2	Fc Baume Montsegur 1	Montelimar Us 4	Pierrelatte 3
Montelimar Us 3	Sud Ardeche F Av. 3	Sud Ardeche F Av. 4	As Berg Helvie 2	Montelimar Fc 3
Tricastin Fc 1	Valdaine F.C. 1	Vallee Jabron U.S. 1	Ancone U.S. 1	Chateauneuf Rhone 1

POULE 26	POULE 27
Vallee Jabron U.S. 2	Vals Les B. 1
Chateauneuf Rhone 3	Ruomsois Olympique 2
Bg St And. Sc 2	Portes Htes Cevennes 1
Donzere Co 1	Athletic Foot Ceven 1

Mis à jour le 09/10/2022 20:07

POUR INFORMATION : LA 1ERE EQUIPE NOMMEE DANS LA POULE ORGANISE LE PLATEAU DE COUPE.

Coupe Charles André U13 :

COUPE CHARLES ANDRE U13 - 1er Tour - Samedi 22 Octobre 2022 à 13H30

La COUPE CHARLES ANDRE concerne toutes les équipes n'ayant pas participé à la Coupe Pitch U13 ainsi que les équipes éliminées lors du 1^{er} Tour de cette dernière.

Les poules sont en lignes sur le site du District Drôme Ardèche dans Documents → Documents compétitions → Jeunes.

U15

Responsable : Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

U18

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

Coupe GAMBARDELLA : Félicitations aux équipes du District qui se sont qualifiées lors du 3ème tour FC MONTELIMAR 1, SUD ARDECHE A.F 1, PIERRELATTE 1.

Le 4^{ème} tour est programmé le 15 octobre, les rencontres de championnat de ces équipes sont reportées au 14 janvier 2023.

Phase brassage :

Une nouvelle journée est ajoutée à notre calendrier des compétitions, le 22 octobre, du fait du report de la première journée.

Les poules sont diffusées sur le site du District.

L'équipe du VALLON PONT D'ARC FC qui souhaite s'inscrire en phase de brassage se voit interdite. En effet, la LAURAFoot ne retire pas l'inactivité concernant la catégorie des U18. Cette équipe ne pourra donc pas jouer officiellement, pour la saison 2022-2023.

La saisie du résultat de votre rencontre U18 doit s'effectuer dans les 24h qui suivent.



Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N°5
du 10 octobre 2022

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN

Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET

Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Mathilde REBOULLET, Daniel CHEVAL et Michel PEYROUZE.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. **Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.**

Horaires officiels de rencontres : le dimanche à 10h ou le samedi soir à 20h (si éclairage homologué)

Plage horaire autorisée pour le club recevant : le dimanche de 9h30 à 11h00

Utilisation de la FMI obligatoire. Prévoir cependant une feuille de match papier en cas de non-fonctionnement de la FMI. Nous vous rappelons que dans ce cas, la feuille de match papier doit être remplie avant la rencontre et envoyée par mail à la commission féminine avant le lundi midi.

MODIFICATION CALENDRIER EN RAISON DU 1^{ER} TOUR DE LA COUPE LAURAFoot POUR LE WEEK-END DES 15 ET 16 OCTOBRE. Les clubs concernés ont été informés par sms et les modifications effectuées sur Footclubs.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. **Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.**

Horaires officiels de rencontres : le dimanche à 10h ou le samedi soir à 20h (si éclairage homologué)

Plage horaire autorisée pour le club recevant : le dimanche de 9h30 à 11h00

Utilisation de la FMI obligatoire. Prévoir cependant une feuille de match papier en cas de non-fonctionnement de la FMI. Nous vous rappelons que dans ce cas, la feuille de match papier doit être remplie avant la rencontre et envoyée par mail à la commission féminine avant le lundi midi.

CHAMPIONNAT U11 F

Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U11 (nées en 2012), les U10 (nées en 2013), les U9 (nées en 2014)

Ballon taille 4, 2 mi – temps de 30 mn

Les équipes U11F seront intégrées au championnat U11G dans la catégorie Bourgeons. Nous espérons pouvoir faire une poule exclusivement féminine en 2ème phase.

Horaires officiels de rencontres : le samedi matin à 10h00

Plage horaire autorisée pour le club recevant : le samedi matin de 9h30 à 11h00

CHAMPIONNAT U13 F

Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U13 (nées en 2010), les U12 (nées en 2011), les U11 (nées en 2012)

Ballon taille 4, 2 mi – temps de 30 mn

Retrait de O. Valence dans la poule A et Chabeuil remplace O. Valence dans la poule A

Retrait de Chabeuil dans la poule B

Les calendriers ont été établis et mis en ligne sur le site du district et donc championnat en 2 phases avec 2 poules géographiques en phase 1 et 2 poules de niveau en phase 2.

Horaires officiels de rencontres : le samedi après-midi à 13h30

Plage horaire autorisée pour le club recevant : le samedi après-midi de 12h30 à 15h00

UTILISATION DE LA FMI RECOMMANDÉE

CHAMPIONNAT U15 F

Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U15 (nées en 2008), U14 (nées en 2009), U13 (nées en 2010) et U12 (nées en 2011).

Ballon taille 5, 2 mi- temps de 35 mn

Retrait de BBRM en poule A et Chomérac en poule C.

Les calendriers ont été établis et mis en ligne sur le site du district et donc championnat en 2 phases avec 3 poules géographiques en phase 1 et 3 poules de niveau en phase 2.

Horaires officiels de rencontres : le dimanche à 10h00

Plage horaire autorisée pour le club recevant : le dimanche de 9h30 à 11h00

Utilisation de la FMI obligatoire. Prévoir cependant une feuille de match papier en cas de non-fonctionnement de la FMI. Nous vous rappelons que dans ce cas, la feuille de match papier doit être remplie avant la rencontre et envoyée par mail à la commission féminine avant le lundi midi.

CHAMPIONNAT U18 F

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U18 (nées en 2005), U17 (nées en 2006), U16 (nées en 2007) et les U15 (nées en 2008)

Ballon taille 5, 2 mi-temps de 40 mn

Les calendriers ont été établis et mis en ligne sur le site du district et donc championnat en 2 phases et la possibilité d'inscrire des équipes supplémentaires en phase 2.

Retrait de Vallée du Jabron

Horaires officiels de rencontres : le samedi après-midi à 15h00

Plage horaire autorisée pour le club recevant : le samedi après-midi de 14h00 à 16h00

Utilisation de la FMI obligatoire. Prévoir cependant une feuille de match papier en cas de non-fonctionnement de la FMI. Nous vous rappelons que dans ce cas, la feuille de match papier doit être remplie avant la rencontre et envoyée par mail à la commission féminine avant le lundi midi.

Pour cette saison la ligue organise un championnat inter-district en U18F à 11. Ce championnat sera géré par le district de l'Isère. 4 clubs de Drôme Ardèche se sont inscrits dans ce championnat et sont intégrés dans la poule B qui est donc composée des clubs suivants : Echirolles (38), Creys Morestel (38), Sud Isère (La mure 38), Thonon (74), Rhône Crussol (07), Pierrelatte (26), Davézieux (07) et Chomérac (07).

Le calendrier est disponible sur le site du district de l'Isère.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Après renseignements pris auprès de la ligue, il n'y a plus d'obligation de passer par un médecin fédéral pour les dossiers de double sur-classement. Le dossier médical est toujours le même mais peut-être rempli par le médecin traitant à condition que celui-ci puisse faire l'électrocardiogramme nécessaire.

Les filles peuvent jouer en mixité jusqu'en U16 avec 1 an de plus que les garçons (Ex une jeune licenciée U16 peut jouer en U15 garçons ou une jeune licenciée U14 peut en jouer en U13 garçons).

Les équipes entièrement féminines peuvent intégrer un championnat garçons et peuvent jouer avec des filles âgées de 2 ans de plus (Ex une équipe féminine inscrite en championnat garçons U11 peut avoir des filles U12 et U13 dans son effectif).

1. L'horaire légal : c'est l'horaire qui est automatiquement entré dans la base informatique et qui, si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.
2. L'horaire autorisé : c'est l'horaire qui nécessite la saisie via Footclub du club recevant modifiant son horaire légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres.
Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord de l'autre club ni de celui du District.
3. L'horaire négocié : C'est l'horaire qui a été convenu par deux clubs par écrit ou par accord sur FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission des Compétitions du District pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modification des dates des rencontres :

- **Pendant la période verte** : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

- **Pendant la période orange** : de J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via Footclubs et sera validée par la commission concernée après validation des 2 clubs.

- **Pendant la période rouge** : A partir J-12 inclus, la demande doit être faite par mail à la commission concernée. La décision de validation reviendra à la commission au vu du motif sérieux et motivé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 09
du 12 Octobre 2022

PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 15 & 16 OCTOBRE 2022

- SERGENT Cyrille (07.70.15.24.71). Merci de contacter, à partir du samedi matin la personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, **et non votre désignateur.**

INDISPONIBILITES

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale, pensez à déposer votre indisponibilité minimum **15 jours avant** celle-ci, et surtout de bien la déposer **le vendredi avant 14 h 00 dernier délai.**

ATTENTION A BIEN COCHER LES CASES LIGUE ET DISTRICT.

Pour tout manquement à cette nouvelle règle, il sera appliqué le règlement intérieur.

FORMATION DES NOUVEAUX ARBITRES-ASSISTANTS DISTRICT

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe qu'une matinée de formation pour les nouveaux arbitres-assistants qui évolueront en District 1 lors de cette saison sportive, aura lieu le samedi 15 octobre 2022 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h30 précises (stade des Combes). La formation prendra fin à 12h00.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi que le nécessaire de douche et le matériel prise de note. La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est **OBLIGATOIRE.**

Par ailleurs, tous les arbitres centraux adultes et jeunes qui manifestent un intérêt pour la fonction d'arbitre-assistant peuvent assister à cette matinée de formation.

Ordre du jour :

- Atelier technique et physique
- Point technique (signalisation, vidéo DTA...)
- Parole aux arbitres assistants

LISTE DES ARBITRES ASSISTANTS CONVOQUES

NOM	PRENOM	CATEGORIE
ACARDY	NOEMIE	District Assistant 2
BUTLER	SYLVAIN	District Assistant 2
BOURDEUX	CLEMENT	District Assistant 2
CHAZALON	EMILIE	District Assistant 2
DUBOIS	MICHAEL	District Assistant 2

NOTES DE FRAIS SAISON 2022/2023

La C.D.A. vous informe que la fiche de frais d'arbitrage pour la saison 2022/2023 est téléchargeable sur le site du District dans la rubrique « Documents » depuis le mardi 06 Septembre dernier.

REUNIONS TECHNIQUES (FACULTATIVES)

Comme annoncé lors des Assemblées Générales, 3 réunions techniques sont prévues en novembre 2022 :

- Le lundi 07 novembre 2022 à St Jean Le Centenier (07) de 19h30 à 21h30.
- Le mardi 08 novembre 2022 à Sarras (07) de 19h30 à 21h30.
- Le samedi 26 novembre 2022 au Siège du District -07) de 09h30 à 11h30.

Ces 3 réunions sont des réunions d'ordre technique et sont facultatives.

Tous les arbitres jeunes et adultes y compris les arbitres stagiaires peuvent y assister et choisir la date qu'ils souhaitent.

Attention ! Ces réunions ne sont réservées qu'aux Arbitres, Observateurs et Tuteurs.

TOUTE PRÉSENCE SERA CREDITEE D'UN BONUS DE 3 POINTS SUR VOTRE CLASSEMENT.

RAPPORT DISCIPLINAIRE

Nous vous rappelons, comme il a été dit lors de l'Assemblée Générale, que tout rapport doit être fait **UNIQUEMENT** sur votre « Portail officiels ». Que ce soit suite à un carton rouge, suite à des incidents d'après match ou un carton rouge suite à deux avertissements.

Pensez à prendre une photo de votre feuille de match afin d'éviter tout problème.

Celui-ci doit être effectué dans les **48 heures** qui ont suivi votre rencontre.

PORTAIL DES OFFICIELS

Nous vous informons que tant que votre licence n'est pas validée vous ne pouvez pas accéder à vos indisponibilités sur votre espace personnel

CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE - N° DE TELEPHONE - D'ADRESSE MAIL

Pour changement de vos coordonnées, que ce soit adresse postale, N° de téléphone ou adresse mail, vous devez faire un courriel à la boîte Mail de la **Commission Départementale en Arbitrage** :

« arbitres@drome-ardeche.fff.fr »

AGENDA PROVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES SAISON 2022/2023

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCÈS VERBAUX et ARBITRAGE

OCTOBRE 2022

- Samedi 15 octobre :

Formation continue des arbitres assistants (nouveaux)

- Samedi 29 octobre :

Séance de rattrapage du test TAISA (matinée)

NOVEMBRE 2022

- Lundi 7 novembre :

Formation technique des arbitres adultes et jeunes (soirée) Lieu à définir

- Mardi 8 novembre :

Formation technique des arbitres adultes et jeunes (soirée) Lieu à définir

- Samedi 26 novembre :

Formation technique des arbitres adultes et jeunes (matinée) Au Siège du District

DECEMBRE 2022

- Samedi 17 décembre :

Formation continue des arbitres assistants agréés Ligue et District

JANVIER 2023

- Samedi 21 janvier :

Formation continue des arbitres classés D1 et D2 (journée)

- Samedi 28 janvier :

Dernière séance de rattrapage du test TAISA (matinée)

FEVRIER 2023

- Vendredi 10 février :

Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18 (matinée)

MARS 2023

- Samedi 4 mars :

Formation continue des arbitres classés D3 (matinée)

- Samedi 18 mars :

Formation continue des arbitres classés D4 (matinée)

AVRIL 2023

- Samedi 8 avril :

Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18 (matinée)

- Samedi 29 avril :

Formation continue des arbitres adultes et jeunes toutes catégories (matinée)

MAI 2023

- Vendredi 12 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

RATTRAPAGE TEST PHYSIQUE « TAISA »

La C.D.A. vous informe qu'une séance de rattrapage du test physique « TAISA » est programmée le samedi 29 Octobre 2022 sur le terrain synthétique de PONT DE L'ISERE (26) de 10h00 à 11h30

TOUT ARBITRE N'AYANT PAS RÉUSSI SON TEST PHYSIQUE NE SERA PAS DÉSIGNÉ

Voir la liste ci-dessous :

NOM - PRENOM	CATEGORIES	NOM - PRENOM	CATEGORIES
MEGHZILI Karim	District 1	ACHOURI Youssef	District 4

BAUDUIN Sylvain	District 2	AMARA Mohsen	District 4
DOGAN Sébastien	District 2	AMEUR Zouhaier	District 4
CHEVAL ALBERT Fanny	District 3	AMROUNE Samir	District 4
FAURE Florian	District 3	BAGHOUGHY Aziz	District 4
GONCALVES Daniel	District 3	BARBOSA Laurent	District 4
GRASSET Guillaume	Assistant 1	BENLAKEHAL Charef Eddine	District 4
BUTLER Sylvain	Assistant 2	BORNIER Ingrid	District 4
CHABBAT Maurice	Assistant 2	BOUKHETAHCE Rachid	District 4
LYVER Sébastien	Assistant 2	CAUVIN Nicolas	District 4
MORET James	Assistant 2	DELORME Lucie	District 4
PERDIROLE Raphaël	Assistant 2	MESTOURA Idris	District 4
BADAD Amine	J.A.D.	NDIAYE Falou	District 4
DE CILLIA Brayan	J.A.D.	NOUTAI Zinsou Joseph	District 4
DUHAMEL Laurent	J.A.D.	PERMINGEAT Romaric	District 4
DYOURI Yousra	J.A.D.	PERRI Vincent	District 4
EL MARZGUIOUI Tarek	J.A.D.	VALENCONY André	District 4
MOUKANBOU Vinsy	J.A.D.	WADJIB Imrane	District 4
VINCENT Lilian	J.A.D.		

COURRIERS DES ARBITRES

- **DELORME Lucie** : Courriel nous adressant son Certificat Médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 28/10/2022. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **DJERIDI Idriss** : Courriel nous adressant son Certificat Médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 12/10/2022. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **BAUDUIN Ylan** : Courriel nous adressant son Certificat Médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 23/10/2022. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **HARRACHE Abdel Karim** : Courriel nous adressant son Certificat Médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 09/12/2022. Lu et noté. Prompt rétablissement.

INFORMATION AUX CLUBS (CHANGEMENT DE MAILLOTS)

Nous vous rappelons que lorsque deux équipes ont la même couleur de maillot lors d'une rencontre de District, c'est à l'équipe recevant de changer les maillots.

INFORMATION AUX CLUBS (ARRETES MUNICIPAUX OU ANNULATION DE RENCONTRE)

La Commission Départementale en Arbitrage rappelle à l'attention de tous les clubs, que lorsqu'il y a un Arrêté Municipal ou que la rencontre n'a pas lieu, de prévenir l'arbitre par téléphone ou bien alors d'appeler la permanence arbitrale du week-end si celui-ci n'est pas joignable, **mais en aucun cas, de lui laisser un sms ou de lui envoyer un mail.**

Merci d'en prendre note.

COURRIERS DES CLUBS

- **AS CORNAS** : Courriel nous adressant les félicitations de l'arbitre de la rencontre Seniors D 2 du 02/10/2022. Lu et noté. Remerciements. Nous transmettons votre courriel à l'intéressé.
- **FC CHEYLARD** : Courriel nous demandant un arbitre pour sa rencontre de U 18 du 22/10/2022. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

LIVRE «LE FOOTBALL ET SES REGLES » - GUIDE DE L'ARBITRAGE

INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » et le Guide de l'Arbitrage édition 2022/2023 sont disponibles.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : r.viallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre « le Football et ses règles » est fixé à 28€.

Le montant du Guide de l'Arbitrage est fixé à 10€.

Pour le règlement, 3 possibilités :

1. Chèque à établir à l'ordre du DDA de Football,
2. Espèces,
3. Club d'appartenance à imputer (accord préalable).

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire
Jean Baptiste RIPERT



Commission des Règlements

PROCÈS-VERBAL N° 02

REUNION DU 11/10/2022

Présidence : M. Laurent JULIEN.

Présents : Marie Noël FLANDIN, Jean Marie PION

e-mail: reglements@drome-ardeche.fff.fr

INFORMATIONS

- ***Les décisions et sanctions du procès- verbal ci-dessous sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.***

DOSSIER N° 03

Match n°25020328, Vals les Bains 1 / US Bas Vivarais 1 ; U15 Brassage Poule J du 09/10/22

Réserve d'avant match posée par l'éducateur du club de US Bas Vivarais concernant la qualification des joueurs de l'équipe de l'US Vals les Bains portant sur les joueurs suivants :

DURAND Lazare, CROS Louis, MARMI Aimen, NGOUNOU TIAKO Elouan, ces joueurs ont été enregistrés moins de 4 jours avant la rencontre.

Après vérification du fichier de la ligue, il ressort que les joueurs :

- DURAND Lazare, licence n° 9602837303 enregistrée le 13/09/2022 est non validée
- CROS Louis, licence n° 9604009752, enregistrée le 27/09/2022 est non validée
- MARMI Aimen, licence n°9602561046, enregistrée le 13/09/2022 est non validée
- NGOUNOU TIAKO Elouan, licence n° 2547345899, enregistrée le 13/09/2022 est non validée

En conséquence ces joueurs ne pouvaient pas prendre part à la rencontre car non qualifiés.

La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de l'US Vals les Bains conformément à l'article 18 des RS du District ;

Vals les Bains : - 1 (moins) point ; 0 but

Bas Vivarais : 3 points ; 3 buts

Le compte de Vals les Bains sera imputé de 37,00 € pour frais de dossier.

DOSSIER N° 04

Match n° 24533339, FC Plateau Ardéchois 1/O. Salaise Rhodia 3, Séniors D3, poule A du 09/10/20

Réclamation d'après match posée par le capitaine du FCPA concernant le nombre de joueurs mutés de l'équipe de Salaise Rhodia étant supérieur à celui autorisé

Après examen de la feuille de match il ressort 2 joueurs mutés « hors période » :

- BOUDRA William, licence n° 2598618918
- BRECHON Noé, licence n° 2545991644

La commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain.

Le compte de FC Plateau Ardéchois sera amputé de 37,00 € de frais de dossier.

DOSSIER N° 05

Match n° 24534257, AC de l'Allet 1 / Bg les Valence FC2, séniors D4, poule D du 02/10/22

Réserve d'avant match posée par le capitaine du FC Bg les Valence pour le motif suivant :

« La présente rencontre est un match à rejouer et l'ensemble des joueurs n'étaient pas licenciés ou qualifiés à la date de la première rencontre ».

Conformément à l'article 56.2 des Règlements Sportifs du District, il ne s'agit pas d'un match à rejouer mais de la 2^{ème} journée du championnat.

En conséquence, la commission dit que la réserve est non fondée donc irrecevable et confirme le résultat acquis sur le terrain.

Le compte FC Bg les Valence sera imputé de 37,00 € pour frais de dossier.

Le président des Règlements
Laurent JULIEN

Le secrétaire
Jean Marie PION



District Drôme Ardèche de Football



Commission Statut de l'Arbitrage

PROCES VERBAL N° 1

Réunion du 13 Septembre 2022

Président : M. PROTOY Baptiste

Membres : MM. DUPUIS Marc, GIRODON Philippe, MICHELAS François, CHABBAT Maurice, BRUNEL Nicolas

Excusé : M. BRET Vincent

Ce PV complète et précise la demande de l'OLYMPIQUE RUOMS. Après étude du dossier, la Commission annule la décision prise envers le club de l'O. RUOMS confirmant que celui-ci est en règle pour la saison 2022/2023 au regard de ses obligations.

Les décisions ci-dessus prononcées par la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée – dans les conditions de forme prévue à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La Commission précise que toute demande d'information doit être formulée **OBLIGATOIREMENT** par mail à arbitres@drome-ardeche.fff.fr ou par courrier.

Le Président
Baptiste PROTOY

Le secrétaire
Marc DUPUIS